



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 15 février 2024
(49)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit à huis clos aujourd'hui, à 9 h 8, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Busson, Cordy, Cuzner, Manning, McPhedran, Petten et Ravalia (7).

Participent à la réunion : Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications, de la télédiffusion et des publications; Daniele Lafrance, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 4 octobre 2022, le comité poursuit son étude sur les populations de phoques et la chasse au phoque au Canada.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d'un projet de rapport.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos, qu'une copie soit conservée par la greffière pour consultation par les membres du comité ou le personnel; qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu que le président soit autorisé à demander la permission au Sénat de reporter la date limite de rapport du 31 mars 2024 au 30 juin 2024, et de déposer auprès du greffier du Sénat un rapport dans le cas où le Sénat ne siégerait pas à ce moment-là, pour son ordre de renvoi sur les populations de phoques et la chasse au phoque au Canada.

À 10 h 30, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 10 h 49, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Sara Gajic